



Ecrit par Echo du Mardi le 14 août 2020

Villeneuve-lez-Avignon : le port du masque devient obligatoire dans le centre-ville



Ecrit par Echo du Mardi le 14 août 2020

rend obligatoire le port du masque pour toute personne de 11 ans et plus souhaitant accéder au centre-ville de Villeneuve-lez-Avignon à compter du lundi 17 août et jusqu'au 20 septembre prochain.

Les rues concernées sont :

Rue Marcel Fabrigoûle (à partir de la rue des Récollets)

Place Saint-Marc

Rue de la République

Allée des Muriers (jusqu'à l'entrée de la Chartreuse)

Place Meissonnier

Rue Camp de Bataille (jusqu'au parking du cimetière)

Rue Montée du Fort (à l'embranchement rue du Grand Bourguet)

Rue du Bourguet

Rue du Grand Bourguet

Rue Francis Pouzol

Place Jean Jaurès

Plateau de Bellevue

À noter que le port du masque devient également obligatoire sur la place Charles David les jeudis durant le marché hebdomadaire.